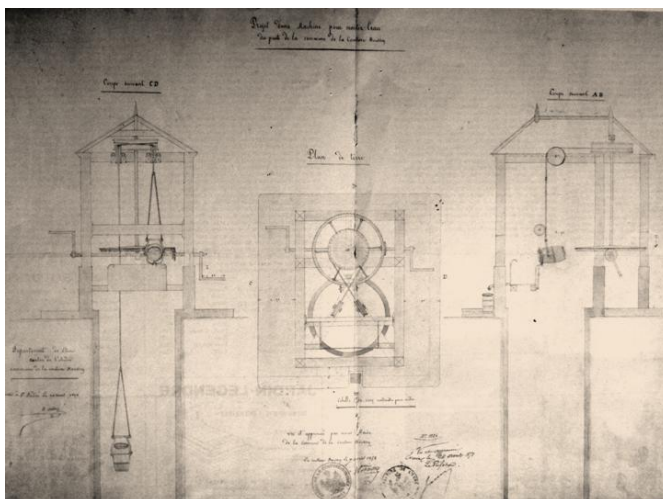


A propos du puits du château

Lors des fouilles menées en 2009 dans la partie centrale (Aula), un puits maçonné a été découvert. Pour Dominique PITTE, ce puits devait avoir une margelle surmontée d'une structure couverte avec un mécanisme permettant de remonter les seaux d'eau depuis une grande profondeur relativement sans trop d'efforts.

Un puits avec mécanisme existait à La Couture-Boussey. Une délibération en date du 2 juin 1831 du conseil municipal de La Couture* nous apprend que pour subvenir aux besoins en eau de la population, un puits abandonné a été recreusé.

Le Conseil en 1858 s'inquiéta de le moderniser de façon à rendre moins pénible le puisage. Le fait de descendre un seau à 65 m de profondeur, et le remonter plein au moyen d'un simple treuil, était une tâche pénible. C'est pourquoi une véritable machine pour monter l'eau du puits fut pensée, dessinée par un certain CISSEY, ingénieur à Saint-André de l'Eure.



Plan du brevet déposé par l'ingénieur CISSEY en 1858

Ce projet** est daté du 20 mars 1858. La machinerie du treuil à deux manivelles consistait en un ensemble de roues à engrenages, de poulies et de cordages permettant la remontée sans trop d'efforts d'un des deux seaux en bois de 25 litres chacun. Un système ingénieux d'accrochage permettait le basculement du seau plein dans un bac s'écoulant à l'extérieur de la construction par un tube, remplissant ainsi le seau de l'utilisateur. Lors de la remontée du seau plein, le vide faisait partiellement contreponds en descendant pour se remplir à son tour. Ce puits cessa d'être utilisé vers 1892**. La nappe d'eau fut-elle tarie ou impropre à la consommation, nul ne le sait.

* *Bulletin municipal de la Couture-Boussey n°13, p. 9 - Décembre 1983 -*

** *Selon une délibération du Conseil Municipal en date du 23 juin 1897.*